



## Obligation par mon employeur de poser des congés

Par **jeremy**, le **01/03/2011** à **22:18**

Bonjour,

je travaille dans une société (photovoltaïque) de plus de 50 ouvriers avec une convention collective du thermique, mon employeur vient de nous obliger de prendre au minimum 3 semaines de congés dans la période du 25/07/11 au 28/08/11 (raison : baisse de la quantité de travail dans cette période).

La société ne fermera pas pendant cette période pour autant.

As t'il le droit de nous imposer la pose de 3 semaines de congés dans cette période ?

Merci de vos réponses.

Par **pepelle**, le **04/03/2011** à **13:48**

Il faudrait regarder votre convention collective pour voir si elle ne prévoit rien de plus favorable pour vous, mais au niveau de la loi ( code du travail) rien n'empêche votre employeur de vous imposer 3 semaines de congés au mois d'Août.